



PRINCIPAUX INDICATEURS (2023)

Population : 3 millions	(Armstat)
PIB (nominal) : 24,54 Mds USD	(Armstat)
PIB par habitant (selon la PPA) : 8 029 USD	(Armstat)
Taux de croissance : 8,7%	(Armstat)
Taux d'inflation : 2%	(Armstat)
Exportations vers la France : 17M €	(Douanes françaises)
Importations françaises : 143M €	(Douanes françaises)
Position de la France : 11 ^{ème} fournisseur, 28 ^{ème} débouché	(Armstat)
Stock d'IDE : 235,7M USD	(Chiffre 2022 – Armstat)

Carte du Pays

L'Arménie est située à un carrefour historique, culturel et religieux, au point de rencontre de l'Europe et de l'Asie, dans le sud de la Transcaucasie.



PRESENTATION ECONOMIQUE DE L'ARMENIE

Un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (OCDE), cherchant à attirer des investissements étrangers grâce à des réformes économiques positives et à son ouverture à l'économie de marché renforcé par les réformes entamées depuis 2018.

Une jeune république avec une croissance économique positive, membre de l'OMC, de la CEI, de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) et de la Banque mondiale.

L'Arménie est aussi membre de l'Union Economique Eurasiatique (UEE), tout comme la Russie, la Biélorussie, la Kazakhstan et le Kirghizistan, ce qui ouvre les portes d'un marché unique de presque de 180 millions d'habitants.

L'Arménie a fait de grands progrès vers la libéralisation de son économie. Selon la Banque mondiale, le pays se classe au premier rang des pays de la CEI en termes d'attractivité pour les IDE.

La guerre en Ukraine, loin de pénaliser l'Arménie a renforcé le dynamisme de son économie, sa relative neutralité étant de nature à rassurer les investisseurs en dépit d'un contexte sécuritaire régional qui demeure tendu. L'afflux de capitaux depuis 2022 a par ailleurs dynamisé la consommation intérieure, renforçant ainsi l'intérêt des grandes enseignes internationales envers ce marché.

Le soutien non démenti du gouvernement aux investisseurs se concrétise par des zones franches pour les industries de haute technologie, des droits de douane réduits, une fiscalité avantageuse et qui gagne régulièrement en transparence.

Le pays n'impose pas de restrictions sur le contrôle étranger, les droits de propriété et d'établissement privés, et les procédures d'enregistrement des entreprises sont rapides. Le FID est également promu par le biais de l'Accord de Partenariat Global et Renforcé UE-Arménie. Cependant, le pays reste fortement tributaire de la santé économique des économies russe et

LES TENDANCES DE L'ECONOMIE

Les difficultés économiques engendrées par la période Covid ne sont plus qu'un lointain souvenir pour l'économie arménienne, qui a largement bénéficié depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine d'un afflux simultané de capitaux et d'immigrés en provenance de Russie, hautement qualifiés et à fort pouvoir d'achat. Le pays a ainsi connu une croissance spectaculaire de 12,6% en 2022 que le rattrapage post-covid ne saurait expliquer à lui seul.

L'atterrissage attendu de la croissance à plus de 8% en 2023 et 5% (estimée) en 2024 laisse augurer une dynamique de l'économie arménienne qui reste soutenue à moyen-terme, propice à la consolidation du marché intérieur. En parallèle, la progression des recettes fiscales ainsi qu'une politique budgétaire maîtrisée ont entraîné une réduction de la dette extérieure à 33% du PIB en 2022, permettant au gouvernement d'envisager des marges de manœuvre futures, en particulier en vue d'investissements dans les infrastructures.

Dans le même temps l'inflation apparaît désormais maîtrisée. Après avoir atteint un plafond à 8,7% en octobre 2022 en rythme annuel, l'indice des prix s'affiche désormais en recul de 1,3% sur un an (février 2024).

Structurellement, le PIB arménien est traditionnellement porté par les services en constante progression (59% en 2023 contre 42% en 2015), principalement au détriment de l'agriculture qui voit sa part dans la production nationale passer de 17,2% en 2015 à 8,4% en 2023. Cette tertiarisation rapide, masque toutefois des disparités régionales et ne doit pas obérer une industrie qui reste dynamique et contribue à 17,3% de la richesse nationale.

LES ECHANGES COMMERCIAUX FRANCO-ARMENIEN

Il est d'usage de rappeler que les relations économiques entre la France et l'Arménie ne sont pas à la hauteur du lien politique et culturel entre les deux états. Pour autant la pertinence de cette affirmation s'estompe année après année grâce à une hausse constante des échanges commerciaux. Les importations de produits arméniens en France ont ainsi doublé depuis 2017 pour atteindre 17M EUR en 2023 alors que les exportations françaises vers l'Arménie ont triplé dans le même temps pour s'élever à un montant record de 143M EUR en 2023.

La présence d'entreprises françaises, bien qu'historiquement limitée est en progression constante ces dernières années. On y compte des entreprises de premier plan historiquement implantées : Véolia, Pernod Ricard (via sa filiale Yerevan Brandy Company), Amundi, Carrefour, Renault, Bureau Veritas. Par ailleurs la présence de partenaires locaux fiables a permis l'implantation d'enseignes françaises en franchise : Kiabi, Paul, etc...

L'administration française soutient également l'effort de déploiement des entreprises françaises en Arménie. Plusieurs FASEP ont été octroyés depuis 2020, et le pays est également ouvert aux Prêts du Trésor français pour les projets d'infrastructure. BPI France propose également d'assurer les exportations vers l'Arménie. Enfin l'AFD finance également plusieurs projets, notamment un barrage d'irrigation à Vedi, la rénovation énergétique des logements, et la réforme de l'Etat par un ambitieux prêt souverain octroyé fin 2022.

LES SECTEURS PORTEURS

L'agriculture, le secteur des IT, l'électronique, l'ingénierie électronique et de précision, les mines, les produits chimiques et pharmaceutiques, les bijoux et le traitement des diamants, le textile et les vêtements constituent les principaux secteurs de l'économie arménienne.

DISTRIBUTION ET SERVICES

La croissance économique soutenue depuis 2021, largement portée par la consommation intérieure offre de nouvelles perspectives sur le marché des biens de consommation. En dépit de la taille réduite du marché, des perspectives d'implantation peuvent être considérées au niveau régional, et la demande pour les biens de qualité aux standards occidentaux reste insuffisamment satisfaite par l'offre existante (alimentaire, cosmétique, pharmaceutique, mode, etc...).

ENERGIE

Dans un contexte géopolitique régional en rapide évolution, le gouvernement a érigé en priorité le renforcement de l'indépendance énergétique. Plusieurs projets photovoltaïques ont vu le jour avec un soutien public français alors que d'autres initiatives d'envergure notamment portées par Mazdar avec le soutien des bailleurs offrent des perspectives à long terme. Par ailleurs, le projet de câble sous-marin en Mer Noire en cours d'étude par un consortium dont l'Arménie est membre pourrait permettre à terme de connecter le pays au réseau électrique européen.

IT

L'Arménie dispose d'un savoir-faire historique dans le secteur des hautes technologies. Si la chute de l'URSS avait mis un coup d'arrêt à cette dynamique, celle-ci est aujourd'hui retrouvée avec une main d'œuvre bien formée par des écoles de premier plans (centres TUMO, Ecole 42), et des centres d'excellence pour l'incubation des startups et le développement des technologies de pointe (Engineering City).

CONSTRUCTION

L'attractivité que connaît l'Arménie entraîne une très forte croissance du secteur du BTP. Alors que l'offre locale peine encore à répondre à cette demande exponentielle tant quantitativement que qualitativement, le gouvernement souhaite encourager les investissements occidentaux pour dynamiser le secteur.

AGRICULTURE

L'Arménie compte 2,1 millions d'hectares de terres agricoles couvrant 72% de la superficie du pays. La plupart de ces terres sont des pâturages de montagnes alors que les terres cultivables couvrent 480 000 hectares, soit 16% de la superficie du pays. Les principaux produits agricoles sont des céréales tel le blé ou l'orge, les pommes de terre, les légumes, les fruits, l'olive, la grenade et le raisin. Le secteur de l'élevage en Arménie est également essentiel, représentant près de 40% du produit agricole brut du pays. L'industrie viticole connaît également un regain d'intérêt important avec le soutien d'experts français.

QUELQUES CONSEILS POUR UNE IMPLANTATION REUSSIE EN ARMENIE

Comprendre le marché

Marché de taille réduite mais ouvert et dynamique, l'Arménie présente ses spécificités propres. Il peut être vu comme une opportunité en soi, mais aussi comme une base régionale pour développer des activités dans les pays voisins (Géorgie, Union Economique Eurasiatique, Moyen-Orient, etc...).

Prospecter localement

La culture des affaires en Arménie est largement basée sur la confiance et un rapport interpersonnel fort. Dès lors un déplacement de prospection bien préparé constitue un préalable indispensable à tout projet de développement dans le pays.

Se faire accompagner

Bien que relativement aisé, l'accès au marché arménien nécessite toutefois une compréhension des codes et traditions locales. La CCI France Arménie, de par son statut officiel et son accréditation CCI France International apporte les garanties d'indépendance au service de toutes les entreprises françaises. Sa présence locale historique et l'expérience de ses équipes lui permet d'identifier en toute transparence les interlocuteurs le plus adaptés et des partenaires fiables. Elle est en outre en mesure de mobiliser les structures publiques françaises de soutien au développement international (BPI France, Business France, etc...) ainsi que leurs homologues arméniens.

AVANTAGES DE L'ARMENIE POUR LES ENTREPRISES ET INVESTISSEURS ETRANGERS

Avantage 1 : un environnement juridique favorable aux investissements

En Arménie, les investissements étrangers sont encouragés par le gouvernement. Les investisseurs n'ont besoin d'aucune autorisation préalable. La loi sur les « investissements étrangers » garantit l'égalité de traitement entre investisseurs étrangers et nationaux, limite l'intervention de l'Etat dans le développement du commerce privé, et assure un accès aux tribunaux arméniens et internationaux en cas de différends commerciaux. Le rapatriement complet des bénéficiaires et propriétés est également protégé et facilité. Les investissements étrangers sont autorisés dans de larges secteurs de l'économie et sous diverses formes. Les investissements sont protégés pendant cinq ans contre les modifications législatives défavorables.

Les transactions sont facilitées par un secteur bancaire solide, régulé avec rigueur par la Banque Centrale d'Armenia (CBA) qui garantit l'application des standards de conformité internationaux.

Avantage 2 : une perception favorable de la « marque France »

De par la longue histoire d'échanges culturels entre les deux pays, mais aussi suite au rapprochement politique initié depuis 2023, la France est perçue très positivement en Arménie. Les produits de consommation français y sont connus, appréciés et synonyme de qualité pour les consommateurs. Le gouvernement arménien souhaite également bénéficier de ce rapprochement politique pour attirer davantage d'entreprises françaises de tout secteur.

Avantage 3 : un soutien renforcé des bailleurs et de l'Union Européenne

Les efforts du gouvernement depuis 2018 pour renforcer la gouvernance et l'attractivité économique du pays bénéficient d'un fort soutien international créateur d'opportunités. La plupart des banques de développement financement des projets (Banque Mondiale, Banque Asiatique de Développement, Banque Européenne de Reconstruction et de Développement, Banque Européenne d'Investissement, Agence Française de Développement, Union Européenne, etc...). En 2021 l'Union Européenne a ainsi annoncé un soutien économique de 2,6Mds EUR sous forme de prêts et dons pour renforcer l'économie et les infrastructures du pays.

Les projets financés dans l'ensemble des secteurs économiques constituent autant d'opportunités pour les entreprises françaises désireuses de se positionner sur les appels d'offre des bailleurs.

Avantage 4 : des accords de libre-échange diversifiés

Depuis janvier 2015, l'Arménie est membre de l'Union économique eurasiennne (l'UEE), ce qui crée les opportunités suivantes:

- Importation en franchise de droits des matières premières en provenance des États membres de l'UEE.
- Pas de formalités douanières lors des échanges mutuels entre les États membres de l'UEE, ce qui conduit à une réduction des coûts financiers et prend beaucoup de temps pour les entreprises.
- Pas de mesures non tarifaires du commerce et d'obstacles techniques au commerce entre les pays membres de l'UEE.
- Tarifs d'importation favorables pour environ 750 produits.

L'Arménie a signé des accords de libre-échange avec la Géorgie et la plupart des pays de la CEI. L'Arménie bénéficie actuellement du statut de bénéficiaire du SPG avec le Canada, le Japon, la Norvège, la Suisse, et aux États-Unis. Depuis 2009, l'Arménie figure également sur la liste des pays bénéficiant du SPG + de l'Union européenne.

Avantage 5 : un potentiel important dans les nouvelles technologies

L'Arménie est un marché technologique attrayant avec un potentiel énorme, une main-d'œuvre qualifiée et compétitive, un emplacement stratégique et un environnement commercial qui offrent de grandes opportunités à la fois aux entrepreneurs et aux investisseurs établis et en démarrage.

LA CCI FRANCE ARMENIE

La CCI France Arménie a été fondée en 2011. Elle est la seule organisation dans le pays à être membre de plein exercice du réseau CCI France International, et œuvre à ce titre pour promouvoir le développement des relations économiques entre la France et l'Arménie, favoriser l'implantation des entreprises françaises en Arménie tout en développant le potentiel international des entreprises arméniennes. La CCI France Arménie s'autofinance avec les cotisations de ses membres et la rémunération de ses services aux entreprises. Elle est soutenue par un Conseil d'Administration composé de 7 chefs d'entreprises, véritables ambassadeurs du commerce franco-arménien.

Le travail effectué par la CCI France Arménie s'inscrit notamment dans la feuille de route économique signée en décembre 2021 entre les gouvernements français et arménien et s'est concrétisé par l'organisation en février 2023 du premier Sommet Economique France Arménie, en coopération avec la CCI Paris Ile-de-France.

La CCI France Arménie est votre interlocuteur privilégié pour vos projets d'implantation en Arménie.

Contact :

Chambre de Commerce et d'Industrie FRANCE ARMENIE

16/3 Abovyan Street

0001 EREVAN, ARMENIE

Tél : +374 95 37 33 35

@: admin@ccifrance-armenie.com - Site: www.ccifrance-armenie.com